

4.4.5.2.3.10. Fourrés secondaires exotiques à *Vitex trifolia* des côtes rocheuses, et trottoirs massifs basaltiques semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.2.10

Correspondance TMNHR : 18.292 formations arbustives des côtes rocheuses basaltiques (Réunion)

Zone de référence : Pointe au sel, Saint-Leu (X : 321691; Y : 7654586)



Photographie 165 : Fourrés à *Vitex trifolia*

Diagnostic structural

Cette végétation arbustive est basse, dense se développant sur de faibles superficies (< à 15m) dominée par *Vitex trifolia*. Ces fourrés atteignent rarement 2 m de hauteur. Le couvert herbacé est peu développé généralement caractérisé par une ceinture graminéenne.

Diagnostic écologique

Fourrés littoraux secondaires exotiques des côtes rocheuses et des trottoirs rocheux massifs basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Vitex trifolia*

Synécologie :

Ces fourrés sont observés sur les plages de sables coralliennes de la Pointe au Sel et des dunes de sable basaltique de l'Etang du Gol. Ces habitats sont tolérants au sel et à la sécheresse.

Syndynamique :

Cet habitat d'arrière littoral est secondaire paraclimacique et constitue un stade stable d'évolution des végétations.

Les stades antérieurs de ce groupement sont plutôt difficiles à appréhender ; des relevés complémentaires restent nécessaires pour affiner l'analyse.

Spatialement, sur les dunes de sables basaltiques, ces fourrés sont en mosaïque avec un complexe pelousaire largement dominé par *Cynodon dactylon*. Sur les plages de sables coralliennes, ces fourrés se retrouvent au contact d'autres fourrés secondaires à *Prosopis juliflora*.

Synchorologie :

Cet habitat a été relevé de manière ponctuelle sur les sites de la Pointe au Sel et des dunes de sables basaltiques de l'Etang du Gol.

Cette végétation est caractérisée par une espèce exotique *Vitex trifolia* dont l'aire de répartition s'étend à l'échelle des Mascareignes et plus largement à l'échelle mondiale (Asie, Afghanistan, Asie tropicale, Sud de la Chine Pacifique et Australie du Nord).

Bien que *Vitex trifolia* ait été relevée dans plusieurs régions du monde, les fourrés secondaires exotiques à *Vitex trifolia*, eux ne semble pas avoir été décrits.

Diagnostic flore

Ces fourrés paucispécifiques sont toujours dominés par *Vitex trifolia*. Les relevés comprennent en moyenne 4 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Vitex trifolia*

Espèce caractéristique de variations: Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Asystasia sp1*, *Chloris barbata*, *Cynodon dactylon*

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat est caractérisé par une espèce exotique envahissante, *Vitex trifolia* qui de plus est côtée « 5 » selon l'échelle d'invasibilité de LAVERGNE (*en prép.*), où l'espèce y est décrite comme « un taxon exotique envahissant se propageant dans les milieux naturels ou semi-naturels avec une densité plus ou moins importante sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation ». Il s'agit d'une espèce à croissance rapide, très tolérante à la sécheresse et au gradient d'halophilie. De plus, la banque de semence de l'espèce est importante et sa reproduction peut se faire de manière végétative grâce à l'enracinement au niveau des nœuds feuilles le long de glissières. Son modèle de croissance, la compétition avec les espèces indigènes et les effets allélopathiques (rendant le sol hydrophobe, causant la sécheresse au moins tolérant les espèces indigènes) font de cette espèce, un taxon agressif.

La structure du système racinaire de la plante ne permet pas une stabilisation des dunes optimale par rapport aux systèmes racinaires fibreux des espèces indigènes, entraînant alors une érosion prononcée de ces dunes. Ces fourrés constituent une menace pour les sites de nidifications des tortues marines.

Toutefois, le groupement s'accompagne parfois d'espèces à endémicité macrorégionale comme *Asystasia sp.1* qui possède une aire de répartition « ouest Océan Indien » et qui est indigène présente uniquement à Madagascar, aux Comores et aux Mascareignes.

Cet habitat exotique envahissant présente un intérêt patrimonial très faible.

Discussion syntaxonomique

Vitex trifolia est le nom actuel de *Vitex rotundifolia* autrefois utilisé. Ainsi, une classe phytosociologique a été mise en évidence au Japon en 1973 sur les fourrés à *Vitex trifolia* :

Classe : *Viticetea rotundifoliae* Ohba, Miyawaki et Tx. 1973

Ordre : *Viticetalia rotundifoliae* Ohba, Miyawaki et Tx. 1973

Ces rangs supérieurs seraient donc révisés de la manière suivante :

Alliance : *Viticion trifoliae* ass. nov.

Association : *Viticetum trifoliae* ass. nov.